

Elections CCI : la CPME veut poursuivre le travail avec 'Energie positive'



Avec sa liste 'Energie positive', la CPME 84 entend poursuivre son action au sein de la CCI de Vaucluse. Son chef de file, Bernard Vergier, estime que son équipe a encore beaucoup à faire.

Bernard Vergier, président de la CCI sortant et chef de file de <u>la liste CPME 84</u>, le reconnait bien volontiers sa mandature n'a pas été de tout repos* : « notre mandat a été très perturbé. Malgré tout cela, nous avons déjà fait beaucoup, mais il reste encore tant de chose à faire. »

Une présidence en pointillé qui aura quand même permis de mener à bien « plusieurs grands projets, comme les acquisitions foncières au port du Pontet, l'accueil de la ligne aérienne Avignon-Anvers, l'optimisation du patrimoine foncier afin de générer de nouvelles recettes ou bien encore le lancement, cette année, de notre master de manager en ingénierie informatique spécialisation cybersécurité ». Un bilan que Bernard Vergier estime plutôt satisfaisant malgré les circonstances.

« N'oublions pas non plus le travail que nous avons aussi réalisé avec la CPME 84 pendant la crise sanitaire, insiste le patron de la première organisation patronale du département. Rare ont été les structures à avoir été aussi actives durant cette période, que ce soit au profit de nos adhérents que des non-adhérents. Il faut soutenir et protéger les entrepreneurs comme nous l'avons fait. »



C'est donc cette volonté de service que la CPME souhaite étendre encore davantage à l'occasion de la prochaine mandature de la CCI de Vaucluse.

Au plus près du territoire

Pour renforcer cette offre de service, la liste 'Energie positive' souhaite une CCI au plus près des territoires en poursuivant le développement d'une présence sur le terrain. « Nous avons déjà mis en place 39 conseillers techniques sur le territoire de Vaucluse, explique Bernard Vergier. Avec les élus et les agents territoriaux, il y a près de 120 personnes présentes dans tout le département. Mais nous devons en faire encore plus en déployant les offres de la CCI sur l'ensemble du territoire et des zones d'activités. »

« Nous devons aussi porter davantage la voix des entrepreneurs locaux auprès des maires, des collectivités, des élus et des pouvoirs publics en général. »

Formation, équipements gérés & transition

Côté formation, le programme de la liste CPME annonce vouloir faire entrer le campus de la CCI dans l'ère du numérique, développer la formation des entrepreneurs et surtout renforcer l'adéquation de l'offre aux besoins réels du département.

Autres projets : développer le trafic fluvial en aménageant le port fluvial du Pontet grâce au foncier récemment acheté ainsi que préserver l'activité de l'aéroport d'Avignon en misant sur ses activités périphériques.

L'accompagnement des entrepreneurs vers la transition écologique et celle des commerçants vers la transition numérique (click and collect, e-commerce...) figurent également au centre des préoccupations des 34 candidats de 'Energie positive'.

« La sécurité des commerces et des zones d'activités constitue aussi un enjeu majeur pour nous, complète Bernard Vergier. Il y en a marre d'être vandalisé ou cambriolé. »

Une maison pour les entrepreneurs

Au final, la liste CPME ambitionne de faire des sites de la CCI des lieux 'sources' ouvert à tous les entrepreneurs locaux. « La CCI, c'est la maison des entrepreneurs vauclusiens. C'est notre maison. Elle doit permettre d'améliorer l'accompagnement juridique des entreprises, venir en appui lors du recrutement, de la transmission... Nous devons aussi organiser des salons de l'emploi pilotés par la Chambre ou bien encore développer la prévention des difficultés des entreprises en lien avec les acteurs locaux comme le Pôle de prévention du tribunal de commerce, le CIP, l'Apesa ainsi que les fédérations et les organisations professionnelles. »

« Je ne serais pas candidat. »

Bernard Vergier

Atteint par la limite d'âge, Bernard Vergier rappelle « qu'il ne sera pas candidat mais que les membres



de la liste m'ont désigné chef de liste à l'unanimité. »

« Je ne vois pas qui, en dehors de Bernard, pouvait porter cette liste, explique Hervé Belmontet présent sur la liste en 'Services 2'. C'est une locomotive et il a l'expérience de la CCI et du terrain. »



Denis Lainé, Bernard Vergier, Marie-Pierre Ghirardini et Hervé Belmontet.

Miser sur l'expérience

« Le préfet de Vaucluse nous l'a répété, souligne Bernard Vergier. La CCI c'est une institution qu'il faut respecter. Il s'agit de ne pas faire n'importe quoi. C'est pour cela qu'il faudra des formations pour ceux qui seront élus afin qu'il puisse mener au mieux leurs missions. »

L'enjeu est de taille car les 'péripéties' de la dernière mandature ont grandement fragilisé la chambre consulaire vauclusienne qui pourrait être perdre son autonomie au profit de la CCI de région.

« Il faut faire attention, s'il y a les mêmes problèmes d'ego, la CCI on l'a perd dans l'année, prévient le chef de file de la CPME 84. Nous devons donc impérativement continuer à préserver notre outil de proximité au plus près des besoins et des difficultés des entreprises. C'est pour cela qu'il faut partir avec

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

une base solide regroupant une équipe de candidats issus à la fois de la nouvelle génération et de dirigeants d'expérience, insiste Bernard Vergier. Il faut de l'expérience! Car se lancer sans rien connaître ce sera mauvais pour l'économie vauclusienne. »

Conscient de l'importance du scrutin, ce dernier estime « qu'il y a des bons partout » et qu'il aimerait « que l'on se rassemble pour travailler ensemble ». Notamment avec l'industrie ? « L'industrie est importante pour le Vaucluse », glisse-t-il comme un appel du pied. En prévision de la constitution d'une future majorité ?

Un scrutin numérique inédit

Pour la première fois, ce scrutin se déroulera de manière entièrement dématérialisé. Un mode d'expression numérique inédit, dont on ne connaît pas encore le potentiel de mobilisation. Lors du vote de 2016, le taux de participation s'était élevé à 16,80% et à 8,57 % pour le vote d'octobre 2010.

« En principe, cela sera plus facile de voter, explique Hervé Belmontet. En tout cas, nous espérons que la permette une meilleure mobilisation des entrepreneurs du département. »

Une élection qui débutera le mercredi 27 octobre prochain pour s'achever le mardi 9 novembre à minuit. Auparavant, les représentants des 34 000 entreprises du département rattachés à la CCI 84 auront reçu le du matériel de vote contenant les instructions nécessaires pour le vote électronique et notamment les codes ainsi que les catégories et sous-catégories dans lesquels les ressortissants consulaires doivent voter.

Enfin, le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats auront lieu lors d'une séance publique qui se tiendra en préfecture le mercredi 10 novembre à 9h.

<u>Retrouvez ici</u> la totalité des candidats des 3 listes présentes ainsi que la candidature unique de Michel Verlaine (voir commerce 2)

*Elu au bénéfice de l'âge en novembre 2016 après s'être allié avec l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse) pour obtenir la moitié des 34 sièges de l'assemblée consulaire, le président de la CPME 84 avait vu son élection confirmée quelques semaines plus tard par le Tribunal administratif de Nîmes avec le rejet des 3 recours intentés par la liste concurrente de l'UP-Medef.

En 2018, c'est le préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a suspendu l'ensemble des membres titulaires, des membres associés et des conseillers techniques de la CCI de Vaucluse en raison des problèmes de gouvernance (notamment sur les questions budgétaires). La Chambre étant alors placée sous tutelle préfectorale avec une gestion assurée par une commission provisoire composée de trois membres des CCI de Vaucluse et de région.

Puis une nouvelle élection, à nouveau remportée par la liste de la CPME alors seule en lice, s'est tenue en octobre 2020.

Enfin, la démission d'une partie des membres du bureau au cœur de l'été que nous venons de passer a entrainé l'élection, début septembre, d'un nouveau président : Hervé Belmontet, membre de la CPME 84 et fidèle de Bernard Vergier qui assure le suivi des affaires courantes consulaires jusqu'à l'élection d'ici un mois.



Chambre de métiers : 'Fiers d'être artisans 84' dans les startings blocks



« La Chambre des Métiers n'appartient pas à une seule famille professionnelle. » Le ton est donné par Bernard Vergier, président de <u>la CPME de Vaucluse</u> à l'occasion de la présentation de la liste vauclusienne 'Fiers d'être artisans' pour les élections à la Chambre des métiers et de l'artisanat se déroulant du 1^{er} au 14 octobre prochains. Il faut dire qu'en règle générale, et contrairement aux CCI (Chambre de commerce et d'industrie), chez les artisans les scrutins étaient souvent joués d'avance faute



de combattants. Pour cette élection cependant, le résultat semble loin d'être joué entre <u>la liste sortante</u> <u>de l'U2P</u>, dévoilée il y a une dizaine de jours, et celle 'Fiers d'être artisans' soutenue tout particulièrement par la CPME et la <u>Fédération du BTP</u> qui se sont associées au niveau national (ndlr : avec aussi le soutien du <u>CNPA</u>, du <u>CNEC</u> et de la <u>FEP</u>).

« Il est nécessaire de proposer un choix démocratique lors de cette élection », insiste le patron de la CPME 84. Pour <u>Philippe Catinaud</u>, métallier-serrurier au Thor et tête liste des 35 candidats vauclusiens de 'Fiers d'être artisans', il s'agit surtout de renouveler l'instance consulaire : « Depuis 50 ans, la CMAR (Chambre de métiers et de l'artisanat de région) est gérée par la même équipe alors si l'on veut du changement il faut une nouvelle dynamique. »

Du service, de la formation et du développement

- « L'enjeu de cette élection, poursuit Bernard Vergier, c'est de proposer davantage de services, d'améliorer la formation car nos apprentis d'aujourd'hui sont nos salariés de demain et, peut-être, nos futurs entrepreneurs. »
- « Notre nouvelle équipe aura de nombreux défi à relever, poursuit Philippe Catinaud, également tête de liste régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Comme attirer des jeunes motivés vers les métiers de l'artisanat. Il faudra aussi relever le défi de la modernité car nos entreprises ne fonctionnent plus comme auparavant. La Chambre doit aussi améliorer l'efficacité de nos artisans. »

Accompagnement vers la digitalisation

Pour 'Fier d'être artisans', cette volonté passe par un accompagnement vers la compétitivité et la digitalisation des entreprises artisanales. « Pour que cette transition numérique soit une réussite, nous devons mettre en place des outils de rapprochement vers leurs clients, y compris et surtout, dans les territoires ruraux, explique <u>Jérôme Billiau</u> de Sud Labo à Avignon. Avec cette volonté de digitalisation, l'objectif est de réduire la fracture numérique. »

Parmi ses propositions lors de cette campagne, la liste conduite par Philippe Catinaud veut aussi « accompagner les artisans face aux grands enjeux environnementaux et sociétaux », « renforcer les relations avec les acteurs du financement pour optimiser l'accès au crédit, aux facilités de trésorerie et aux financements de projets » ainsi que « faciliter la mise en place de circuits courts sur tous les territoires et la coopération entre les entreprises ».

« Remettre l'artisanat au cœur des politiques publiques conduites dans les territoires. »

« Il faut remettre l'artisanat au cœur des politiques publiques conduites dans nos territoires », poursuit Jérôme Billiau.

Cette volonté se traduit notamment par un soutien aux valeurs de l'entreprise artisanale « passant par un développement, au sein des CFA, d'une offre de formation permettant à nos apprentis de devenir de vraies relèves pour nos entreprises », explique <u>Didier Krob</u>, métallier à l'Isle-sur-la-Sorgue. « Il faut aussi agir pour que l'excellence soit au cœur de l'action des CFA grâce à l'élévation des niveaux, des concours



nationaux ou régionaux, ou encore en créant un titre de 'Maître Artisan de France' qui valorise davantage nos compétences. »

Simplifier le quotidien des artisans

Mais avant tout, cette nouvelle liste a pour objectif de simplifier la vie des artisans de Vaucluse et de la région. Que ce soit en matière de création ou de transmission d'entreprise, accès aux marchés publics, de formalités. « Nous souhaitons aussi créer au sein des chambres de niveau départemental un guichet unique dédié aux entreprises en difficulté ainsi qu'une cellule de soutien psychologique », annonce Philippe Catinaud.

Ce dernier prône par ailleurs une meilleure concurrence saine et loyale : « Il faut défendre l'équité entre tous les chefs d'entreprises et toutes les entreprises. Mêmes droits, mêmes devoirs ! »

Cela passe par l'incitation à un affichage systématique de la provenance des produits artisanaux et à la mise en place d'une politique de transparence sur les produits ainsi que de pousser les collectivités à proposer une fiscalité incitative pour le développement des circuits courts. « Cela peut prendre la forme d'un label spécifique pour valoriser les entreprises du territoire », propose la tête de liste de Fier d'être artisans qui veut enfin renforcer la présence des agents de la Chambre de Métiers dans les entreprises (visite, conseil, financement...) « afin de revenir vers les territoires. »

L'enjeu de la mobilisation

Autre enjeu de cette élection : le niveau de mobilisation 24 000 artisans vauclusiens, représentant 210 métiers de l'artisanat, appelés à voter. Lors du dernier scrutin, près de 7% des ressortissants de la CMAR s'étaient exprimés.

« Il est regrettable que les gens se désintéressent de ces institutions qui leur sont pourtant si utiles », regrette Christian Pons, le président de la Fédération du BTP 84.

Même son de cloche pour Bernard Vergier : « Il faut qu'ils se mobilisent car il faut qu'ils aient conscience que c'est leur maison. »

Au final, 'Fier d'être artisans' espère que le taux de participation dépassera 10% afin de légitimer le futur résultat ainsi que son ancrage dans le territoire.

Les 35 candidats 'Fiers d'être artisans 84'

La liste 'Fiers d'être artisans 84' compte quasiment autant de femmes que d'hommes. Par ailleurs, elle est constituée 23 métiers différent répartie en 14 représentants du bâtiment, 9 des services, 7 du secteur fabrication et 5 de l'alimentation.

Ces candidats sont : 1 Philippe Catinaud, Bâtiment, Métallier au Thor ; 2 Pierre Cejudo, Services, Nettoyeur à Avignon ; 3 Magali Beaumont, Fabrication, Brodeuse à l'Isle-sur-la-Sorgue, 4 Jérôme Billiau, Services, Imprimeur à Avignon ; 5 Céline Maquaire, Bâtiment, Installeur photovoltaïque à Bédarrides ; 6 Anne-Sophie Milesi, Services, Mécanicienne à Lapalud, 7 Didier Krob, Bâtiment, Métallier à l'Isle-sur-la-Sorgue ; 8 François Michel, Alimentation, Boulanger à Le Pontet, 9 Jane Gallix, Alimentation, Traiteur à Avignon, 10 Aurélien Foucot, Services, Carrossier à Avignon, 11 Valérie Martin, Fabrication, Tapissière à l'Isle-sur-la-Sorgue, 12 Nicolas Terraes, Services, Photographe à Avignon ; 13 Ghislaine Bourillon, Fabrication, Créatrice bijoux à Avignon, 14 Agathe Sapaly, Alimentation, Saurisseur à Caderousse, 15 Roberto Benet, Alimentation, Traiteur à Avignon ; 16 Emile Cavasino, Fabrication, Equipementier véhicule funéraire à l'Isle-sur-la-Sorgue ; 17 Corinne Musichini, Bâtiment, Menuisier à Saint-Saturnin-lès-

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

Avignon; 18 Sylvie Quatrefages, Fabrication, Créatrice bijoux à Pernes-Les-Fontaines, 19 Didier Andreis, Bâtiment, Maçon à Robion; 20 Karim Kertit, Bâtiment, Peintre d'intérieur au Pontet; 21 Coralie Coupe, Services, Coiffeuse à Avignon; 22 Lorette Fabre, Services, Photographe à Sainte-Cécile-Les-Vignes, 23 Paul Tomaz, Services, Coiffeur à Avignon, 24 Gaëlle Roffler, Fabrication, Luthière au Pontet; 25 Claude Aresi, Bâtiment, Menuisier à Althen-des-Paluds; 26 Catherine Barascud, Bâtiment, Construction Maisons Individuelles à Entraigues-sur-la-Sorgue; 27 Sophie Tramier, Services, Nettoyeur à Piolenc; 28 Cédric Legoy, Bâtiment, Electricien à Velleron; 29 Fabienne Chennoufi Alimentation, Traiteur à Avignon; 30 Fabien Marino, Bâtiment, Maçon au Thor; 31 Pierre Vincent, Bâtiment, Menuisier à Carpentras; 32 Erika Biancone, Bâtiment, Maçon à Sorgues; 33 Isabelle Fernandez, Bâtiment, Peintre à Apt; 34 Pascal Isnard, Fabrication, Prothésiste dentaire à Avignon ainsi que 35 Lionel Vossier, Bâtiment, Charpentier à l'Isle-sur-la-Sorgue.



De droite à gauche : Philippe Piantoni, président de la Fédération régionale du bâtiment, Fabrice Zimmermann, tête de liste Hautes-Alpes, Valérie Maronne (Var), Daniel Salenc (Bouches-du-Rhône), Pascal Rolfo (Alpes-Maritimes), Alain Coudair (Alpes-de-Hautes-Provence), Philippe Catinaud (Vaucluse) et Alain Gargani Président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. © François Moura



Café des entrepreneurs, la CPME 84 propose un petit-déjeuner ce mercredi 28 juillet à 9h

La <u>CPME 84</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose un petit-déjeuner réseau ce mercredi 28 juillet à partir de 9h jusqu'à 10h30, à l'Hôtel Mercure d'Orange 258, route de Caderousse. La rencontre est limitée au premières 50 personnes. Pour une session réussie venez avec vos cartes de visite. Inscription obligatoire auprès de <u>contact@cpme84.org</u> et www.cpme84.com M.H.

CPME 84, Formation sur la responsabilité pénale du chef d'entreprise jeudi 17 juin en webinaire

La <u>CPME 84</u> (la Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse) et <u>Barthémy avocats</u> proposent une formation, en webinaire, sur la responsabilité pénale du chef d'entreprise jeudi 17 juin de 8h30 à 12h30. La vocation de cette formation digitale est de permettre au chef d'entreprise de connaître l'étendue de sa responsabilité pénale et les moyens organisationnels permettant d'y répondre de la meilleure manière, en explorant les conditions exactes de son engagement, en termes de procédure et d'infractions susceptibles d'être retenues.

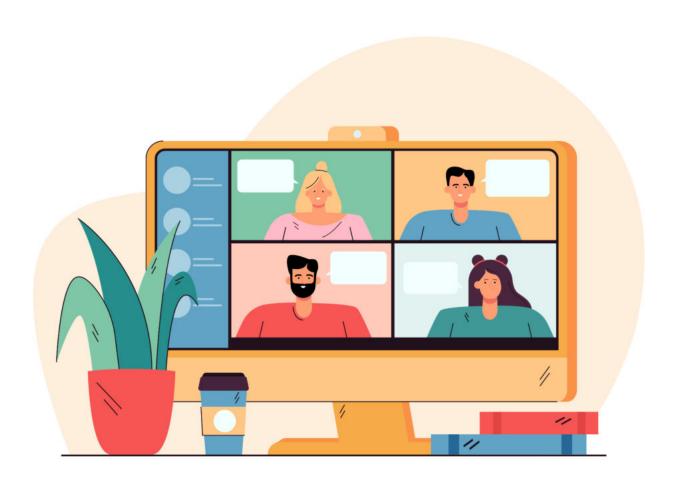
Infos pratiques

Cette formation juridique digitale sera délivrée jeudi 17 juin de 8h30 à 12h30, par maître <u>Pauline Serandour</u>, avocat associée spécialiste en Droit du travail auprès de Barthélémy avocats. Le lien pour participer à cette formation sera transmis après confirmation de l'inscription par retour de mail. Celle-ci est ferme et définitive. 04 90 14 90 90. <u>contact@cpme84.org</u> et <u>www.cpme84.com</u> M.H.





La CPME 84 propose un webinaire sur 'Droit du travail et crise économique' ce vendredi 28 mai à 9h



«La situation sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an a bouleversé l'organisation du travail de la plupart des entreprises et des secteurs d'activité.» Dans ce contexte, la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) et la Dreets Paca <u>unité départementale 84</u> (Ex Direccte, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) de Vaucluse s'associent proposant un webinaire sur 'Droit du travail et crise économique'.



Pour l'occasion l'accent sera particulièrement mis sur : la Durée du travail ; la négociation collective ; l'égalité femmes-hommes ; la santé sécurité. Un temps sera également dévolu aux questions diverses.

La matinée sera animée par Robert Lacour, responsable du Pôle travail de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Vaucluse.

Le Webinaire a lieu ce vendredi 28 mai à 9h. Le lien pour participer à ce webinaire sera transmis après confirmation par retour de mail. 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org & www.cpme84.com M.H.

CPME 84 et Harmonie mutuelle proposent une pitch party aux entreprises

La <u>CPME 84</u> et <u>Harmonie mutuelle</u> proposent une Pitch party mercredi 26 mai de 9 h à 10h30 en webinaire.

«Chefs d'entreprise, vous avez besoin de relancer et redynamiser votre activité? La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) et Harmonie Mutuelle s'associent pour vous soutenir et vous donner une meilleure visibilité! Vous aurez 1 min 30 pour vous présenter et parler de votre entreprise en visioconférence!» Le nombre de place est limité aux 50 premières inscriptions. Le lien est communiqué après inscription. 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org & www.cpme84.com. Le webinaire a lieu ce mercredi 26 mai de 9h à 10h30.

La CPME 84

Organisation patronale, privée, indépendante, apolitique et interprofessionnelle, la CPME représente exclusivement les PME et TPE (Très petites, petites et moyennes entreprises). Elle défend et représente leurs intérêts et met en œuvre des actions de sensibilisation et de formation pour les accompagner dans leur développement. Elle anime un réseau d'adhérents, en valorisant l'échange d'expériences entre dirigeants afin de briser leur isolement et de proposer des solutions à leur mesure. M.H.





AG de la CPME : retour sur une année inédite



La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'événement, organisé en 'distanciel', a notamment permis à Bernard Vergier, président de l'organisation patronale vauclusienne, de revenir sur cette année inédite si particulière pour les entreprises du département.

« L'année inédite que nous venons de vivre et la pandémie malheureusement toujours d'actualité, auront marqué profondément chacun de nous. Notre modèle économique, fondement de notre société, a été mis en suspens à plusieurs reprises », a expliqué en préambule Bernard Vergier, président de la <u>CPME 84</u> lors de son assemblée générale annuelle qui vient de se tenir en visioconférence.

Nombreuses mesures d'accompagnement

« Face à l'urgence et à l'ampleur de la situation, la CPME 84, dès le 17 mars 2020, a pris la décision d'informer, d'orienter et d'accompagner l'ensemble des entreprises, branches professionnelles et associations, adhérentes ou non, au sujet des nombreuses mesures d'accompagnement mises en place



progressivement dans le cadre de cette crise », a poursuivi <u>celui qui a été réélu président de la CCI</u> (<u>Chambre de commerce et d'industrie</u>) <u>de Vaucluse en novembre dernier</u> lors des élections consulaires intermédiaires.

Ainsi, dès le premier confinement, la CPME 84 a organisé de nombreux webinaires sur des thématiques comme le PGE (Prêt garanti par l'Etat), le chômage partiel, le télétravail, les protocoles sanitaires, l'après Covid, plan de relance...

Dans le même temps, la Confédération vauclusienne a aussi répondu à l'ensemble des sollicitations individuelles de ses adhérents en proposant un accompagnement personnalisé sur leur situation et leur besoins. Bien évidemment, durant cette période elle a également tenu au courant par mails, plusieurs fois par semaine, ses adhérents et ses branches concernant les décisions prises par le gouvernement et les dispositifs d'aides disponibles.

Réactivité et disponibilité

« La CPME 84 est arrivée à faire face au flux important de problématiques individuelles rencontrées par les entreprises, il en était de son devoir, insiste Bernard Vergier. Je félicite l'ensemble des adhérents avocats, experts-comptables et autres activités de conseil qui, via notre organisation, ont répondu, conseillé et orienté gracieusement un très grand nombre d'entreprises depuis le début de cette crise. Je souhaite également rendre un hommage appuyé à l'ensemble des institutions locales (préfecture, Urssaf, DREETS -ex Direccte-, DDFIP, etc...) pour leur réactivité et leur disponibilité. »

« La transition numérique doit être une priorité absolue. »

Par la suite, lors du deuxième confinement, la CPME 84 s'est inscrite dans la même logique de fonctionnement. Elle a ainsi lancé immédiatement 3 initiatives :

- l'appel à l'ensemble des adhérents afin de faire un point sur leur situation, l'utilisation des dispositifs d'aide, leur moral, etc...
- la mise en avant de ses adhérents sur les réseaux sociaux avec l'opération '1 jour/1 adhérent',
- l'organisation de rencontres digitales réseau pour qu'ils puissent continuer à développer leur activité et trouver de nouveaux débouchés.
- « L'heure est maintenant à la relance économique qui doit tenir compte des enseignements de cette période, constate le président de la Confédération. Collectivement, nous pouvons arriver à traverser cette crise même s'il demeure encore de nombreuses difficultés pour beaucoup de secteurs d'activité. Nous devons continuer à nous mobiliser pour l'emploi. Malgré le contexte sanitaire, trop d'entreprises peinent encore à recruter de la main d'œuvre qualifiée ou moins qualifiée malgré un taux de chômage élevé dans le Vaucluse. Nous devons accélérer la digitalisation des commerces indépendants et d'une façon générale, sur l'ensemble des TPE et PME. La crise sanitaire nous a démontré que la transition numérique doit être une priorité absolue. »

L'activité de l'année 2020





Pour autant, si le Covid-19 a 'vampirisé' l'actualité, la CPME a également poursuivi ses activités habituelles. Les pôles 'Femmes chefs d'entreprise' et 'Jeunes' ont multiplié les rendez-vous en présentiel ou en virtuel selon les possibilités d'alors. De nouvelles rencontres réseau, les 'pitch party' se sont déroulées en vision-conférence, et plusieurs membres de la CPME 84 ont été sélectionné pour participer aux trophées régionaux des entrepreneurs positifs.

Par ailleurs en 2020, la Confédération a monté plus de 700 dossiers de formation de chefs d'entreprise non-salariés en tant que point d'accueil Agefice (Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise).

Les élections passées et à venir

Comme évoqué plus haut, avec sa liste 'Energie positive' Bernard Vergier a mené campagne l'an dernier lors des élections de la CCI 84 suite aux difficultés de gouvernance de l'institution consulaire vauclusienne. Des élections qui auront de nouveau lieu l'automne prochain.

« L'objectif sera une nouvelle fois de proposer aux chefs d'entreprises une véritable liste d'union représentant l'ensemble des secteurs d'activité de façon équilibrée et dans l'intérêt supérieur de l'économie locale, de l'emploi et du développement de nos territoires », explique celui qui ne pourra pas se représenter en raison de la limite d'âge imposée par les règles du scrutin.

« La crise du Covid a bien démontré la nécessité des réseaux consulaires. »

Cependant, ce dernier insiste sur « la nécessité de services locaux d'une CCI dédiés aux problématiques des chefs d'entreprise, toujours plus complexes. Notre CCI Territoriale a bien failli disparaitre ces dernières années au profit d'une gouvernance régionale. Nous devons continuer notre action pour préserver notre Chambre de Commerce qui assure au quotidien un service de proximité pour l'ensemble des commerçants et chefs d'entreprise. La crise du Covid a bien démontré la nécessité des réseaux consulaires. »

Par ailleurs, pour la première fois de son histoire, la CPME 84 participera aux élections à la Chambre des Métiers en association avec la Fédération du BTP sous l'égide 'Fiers d'être artisans'.

Les TPE artisanales, les commerçants-artisans, les structures à la double immatriculation (Registre du Commerce et des sociétés / Registre des métiers) auront la possibilité d'être représentées comme il se doit par la première organisation patronale vauclusienne et l'association 'Fiers d'être artisans' », se félicite Bernard Vergier.

Boite à outils des dirigeants

Rappelant le rôle de 'boite à outils des dirigeants' de la CPME, le président a conclu cette AG virtuelle en regrettant que « trop d'entrepreneurs, en cas de difficultés, attendent le dernier moment pour venir frapper à la porte des organisations patronales ou d'autres structures comme les Centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP) ou les Pôles de Prévention des Tribunaux de Commerce. La CPME est là et bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou mal. »



Formation CPME 84, éviter le risque de la faute inexcusable

La <u>CPME 84</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose, dans le cadre de la formation juridique digitale, la faute inexcusable : éviter le risque et prévenir le contentieux, mardi 27 avril de 8h30 à 12h.

En effet, la responsabilité de l'employeur peut être recherchée dans le cadre d'une faute inexcusable ou intentionnelle, ce qui a pour conséquence une indemnisation complémentaire de la victime à la charge de l'employeur, indépendamment des conséquences pénales sur la base des délits non intentionnels. Ce stage digital a pour objet de présenter les caractéristiques de ces fautes et leurs conséquences, de manière à mieux s'en prémunir dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels. Il tient compte des précisions fournies par la jurisprudence la plus récente. Cette formation sera dispensée par maître Pauline Serandour, avocat associé Barthélémy avocats, spécialiste en Droit du travail.

Infos pratiques

La faute inexcusable, éviter le risque et prévenir le contentieux. Mardi 27 avril de 8h30 à 12h. Une formation digitale animée par maître Pauline Serandour, Barthélémy avocats. Le lien pour participer à cette formation sera transmis après confirmation par retour de mail. 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org. www.cpme84.com

Appel à candidature : élection des juges au tribunal de commerce d'Avignon

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



Dans le cadre de la préparation annuelle de l'élection des juges au tribunal de commerce d'Avignon, la <u>CPME de Vaucluse</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) lance un appel à candidature afin d'intégrer cette fonction.

Pour rappel, le <u>tribunal de commerce</u> est la juridiction spécialisée du premier degré, composée de juges élus par les dirigeants d'entreprise. Elle tranche les conflits entre les commerçants ainsi que les litiges relatifs aux actes de commerce et statue en matière de défaillance d'entreprise.

Les juges des tribunaux de commerce sont élus pour 2 ans, avec la possibilité de 3 renouvellements. Pour être éligible, les candidats devront remplir les conditions prévues dans les articles du code de commerce : L723-4 ; L723-5 ; L723-6 ; L723-7 ; L723-8.

Les candidats devront également être dotés d'une disponibilité suffisante (1 jour par semaine en moyenne), d'une bonne expérience de la gestion d'entreprise, du sens de l'engagement, d'une forte capacité de réactivité et de synthèse, et enfin d'une certaine aisance avec l'outils informatique. Le(la)





candidat(e) devra ensuite s'engager afin d'accomplir les missions de formation proposées et obligatoires. Pour pré-candidater, envoyer un mail à contact@cpme84.org.